

## OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



EN LIEN AVEC LA RADIATION DE SES TITRES

(conformément à l'article P.1.4.2 des Règles de marché non harmonisées d'Euronext Paris)

INITIEE PAR

## HODIALL ET LES AUTRES MEMBRES DU CONCERT GATTAZ

PRESENTEE PAR



ODDO & CIE

ETABLISSEMENT PRESENTATEUR ET GARANT

### INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE RADIALL



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de la société Radiall a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** ») le 23 décembre 2016 conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction n° 2006-07 de l'AMF relative aux offres publiques. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Radiall.

Le présent document complète la note en réponse de la société Radiall (la « **Société** » ou « **Radiall** ») relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Hodiall et les autres membres du Concert Gattaz visant les actions de Radiall (l'« **Offre** ») sur laquelle l'AMF a apposé son visa n°16-599 le 22 décembre 2016 en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Des exemplaires du présent document et de la Note en Réponse sont disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et du groupe Radiall ([www.radiall.com](http://www.radiall.com)) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Radiall (25, rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers).

Un communiqué sera diffusé au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF .....</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>CARACTÉRISTIQUES DE RADIALL .....</b>	<b>4</b>
3.1	CAPITAL SOCIAL .....	4
3.2	COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT.....	4
3.3	DIVIDENDES.....	5
<b>4.</b>	<b>ADMINISTRATION ET DIRECTION .....</b>	<b>5</b>
4.1	DIRECTOIRE .....	5
4.2	CONSEIL DE SURVEILLANCE .....	5
<b>5.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES.....</b>	<b>5</b>
5.1	INFORMATION FINANCIERE ANNUELLE 2015 .....	5
5.2	CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2016 .....	6
5.3	CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER SEMESTRE 2016 .....	6
5.4	RESULTATS SEMESTRIELS 2016.....	7
5.5	CHIFFRES D'AFFAIRES DU TROISIEME TRIMESTRE 2016 .....	11
<b>6.</b>	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 12 MAI 2016 .....</b>	<b>12</b>
<b>7.</b>	<b>AUTRES ÉVÈNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL.....</b>	<b>12</b>
7.1	ANNONCE DE LA DESIGNATION D'UN EXPERT INDEPENDANT PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE .....	12
7.2	ANNONCE DE LA DECISION POSITIVE D'EURONEXT PARIS RELATIVE A LA DEMANDE DE RADIATION DEPOSEE PAR RADIALL ..	12
7.3	AVIS FAVORABLE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE RADIALL ET MISE A DISPOSITION DU PROJET DE NOTE EN REPOSE .....	13
<b>8.</b>	<b>ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ RELATIVE AU PRÉSENT DOCUMENT .....</b>	<b>14</b>

## 1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement de l'article 233-1 1° du règlement général de l'AMF, les membres du concert familial Gattaz (le « **Concert** » ou l'« **Initiateur** ») se sont irrévocablement engagés auprès de l'AMF, au travers de Hodiall, à offrir aux actionnaires minoritaires de la Société d'acquérir la totalité de leurs actions Radiall au prix unitaire de 255 euros, payable exclusivement en numéraire, dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** » ou l'« **Offre liée à la Radiation** »).

Le Concert, qui détient à la date du présent document 1.600.949 actions et 3.104.209 droits de vote de la Société, représentant 92,17% du capital et 95,80% des droits de vote, est constitué des personnes suivantes :

- Hodiall, société anonyme à conseil de surveillance et directoire au capital de 50.014.620,87 euros, dont le siège social est situé 25 rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 403 236 532 (« **Hodiall** ») ;
- Société d'Investissement Radiall, société civile au capital de 6.677.266,95 euros, dont le siège social est situé 25 rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 342 257 169 (« **SIR** ») ;
- Monsieur Yvon Gattaz et Madame Geneviève Gattaz ;
- Monsieur Pierre Gattaz ; et
- les autres membres de la famille Gattaz.

L'Offre a été déposée par l'Initiateur à la demande de la Société, afin de remplir toutes les conditions posées par l'article P 1.4.2 des Règles de marché non harmonisées d'Euronext Paris, qui est entré en vigueur le 20 juillet 2015 et qui prévoit notamment qu'« *un Emetteur peut demander la radiation de ses Titres de capital à l'issue d'une offre publique simplifiée (« l'offre liée à la radiation »)* ».

C'est pourquoi la Société leur a demandé de déposer la présente offre publique simplifiée, afin de remplir formellement cette condition technique posée par Euronext Paris, étant cependant précisé que la Société a pris l'engagement de racheter ensuite (au prix de 240 euros) l'ensemble des actions qui auront éventuellement été apportées à l'offre liée à la radiation, de façon à ce que son initiateur puisse rembourser l'emprunt bancaire qui aura servi à leur acquisition.

Ces actions seront finalement annulées dans le cadre d'une réduction de capital, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en date du 12 mai 2016 (huitième résolution), entraînant ainsi un effet relatif pour l'ensemble des actionnaires de Radiall n'ayant pas apporté leurs titres à l'offre liée à la radiation.

L'Offre porte sur la totalité des actions Radiall existantes non détenues, directement ou indirectement, par l'Initiateur, soit un nombre maximum de 136.037 actions à la date de la note d'information établie par l'Initiateur sur laquelle l'AMF a apposé son visa n°16-598 le 22 décembre 2016 en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »), étant précisé qu'il n'existe aucun autre titre de capital, instrument financier ou droit émis par la Société pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de celle-ci.

Il est néanmoins important de souligner que la radiation des actions de la Société du marché d'Euronext Paris interviendra automatiquement dès la publication des résultats de l'Offre, quels qu'ils soient.

Par décision en date du 9 décembre 2016, Euronext a en effet décidé d'accepter la demande de radiation déposée le 25 novembre 2016 par la Société, après avoir constaté que les conditions préalables posées à l'article P 1.4.2 des Règles de marché non harmonisées d'Euronext Paris étaient réunies et en précisant que le transfert sur le Marché Libre (compartiment des valeurs radiées du marché réglementé) n'était pas nécessaire.

A la suite de l'acceptation de la demande de radiation de Radiall par Euronext Paris, Radiall a immédiatement fait part au marché de sa décision d'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine assemblée générale annuelle le versement d'un dividende exceptionnel d'un montant de 1,30 euro par action afin d'associer l'ensemble de ses actionnaires à la satisfaction de voir ainsi l'aboutissement des efforts qu'elle a consentis depuis près de sept ans pour obtenir sa radiation.

Dans ces conditions, l'Initiateur a alors indiqué publiquement, le 9 décembre 2016, qu'il était prêt à faire un geste vis-à-vis des actionnaires minoritaires de Radiall, en améliorant le prix de son offre à 255 euros, ce qui le conduira potentiellement à mobiliser l'intégralité de la quote-part de dividende exceptionnel lui revenant, pour supporter seul la charge financière de ces 15 euros supplémentaires par rapport au prix de 240 euros auquel les actions lui seront ensuite rachetées par Radiall.

L'Offre est présentée par Oddo & Cie qui garantit, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée régie par les articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF et sera ouverte pour une durée de dix (10) jours de négociation.

Le détail des caractéristiques de l'Offre est décrit dans la Note d'Information établie par l'Initiateur visée par l'AMF le 22 décembre 2016 sous le numéro 16-598 en application de la décision de conformité du même jour.

## **2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF**

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 dans sa dernière version en date du 20 mars 2015, le présent document relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la Société est une mise à jour des éléments significatifs de l'information périodique et permanente préalablement déposée par la Société figurant dans le Rapport Annuel 2015 mis à disposition du public le 20 avril 2016 (le « **Rapport Annuel** ») et le Rapport Financier Semestriel 2016 mis à disposition du public le 15 septembre 2016 (le « **Rapport Semestriel** »).

Le Rapport Annuel et le Rapport Semestriel sont disponibles sur le site internet de la Société (<https://www.radiall.com/about/investisseurs/rapports-financiers>) et peuvent être obtenus sans frais auprès de la Société à l'adresse suivante : 25, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers.

Le présent document incorpore par référence le Rapport Annuel et le Rapport Semestriel.

Il n'est pas survenu, depuis le 20 avril 2016 (date de mise à disposition du Rapport Annuel) et, s'agissant de l'information financière, depuis le 14 septembre 2016 (date de mise à disposition du Rapport Semestriel), de fait ou d'évènement dont l'importance nécessiterait une mise à jour, autre que les éléments indiqués dans le présent document.

## **3. CARACTÉRISTIQUES DE RADIALL**

Radiall est une société à Directoire et Conseil de Surveillance constituée le 6 novembre 1945, dont le siège social est situé 25, rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 552 124 984.

### **3.1 Capital social**

A la date du présent document, le capital social de la Société s'élève à 2.648.025,67 euros, divisé en 1.736.986 actions, entièrement libérées. Le nombre de droits de vote s'établit à 3.240.297.

La Société n'a pas émis d'autre titre de capital, ni aucun instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société. La Société ne détient aucune action propre.

### **3.2 Composition de l'actionnariat**

A la connaissance de la Société, le capital social et les droits de vote sont répartis comme suit à la date du présent document :

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>% des droits de vote</b>
Hodiall	948.669	54,62%	1.799.651	55,54%
SIR	293.304	16,89%	586.608	18,10%
Yvon et Geneviève Gattaz	309.700	17,83%	619.400	19,12%
Pierre Gattaz	49.140	2,83%	98.280	3,03%
Famille Gattaz	136	0,01%	270	0,01%

<b>Concert Famille Gattaz</b>	<b>1.600.949</b>	<b>92,17%</b>	<b>3.104.209</b>	<b>95,80%</b>
ORFIM*	92.414	5,32%	92.414	2,85%
Public et divers	43.623	2,51%	43.623	1,35%
<b>Total</b>	<b>1.736.986</b>	<b>100,00%</b>	<b>3.240.297</b>	<b>100,00%</b>

\* Déclaration de franchissement de seuil en date du 18 mai 2015 (AMF n°215C0657).

### 3.3 Dividendes

Au titre des trois derniers exercices clos, la Société a procédé aux distributions suivantes :

- 1,50 euro par action au titre de l'exercice 2013 ;
- 2,50 euros par action au titre de l'exercice 2014 ;
- 2,50 euros par action au titre de l'exercice 2015.

## 4. ADMINISTRATION ET DIRECTION

Radiall est dirigée par un Directoire placé sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

### 4.1 Directoire

La Directoire est composé de deux (2) membres au moins et de cinq (5) membres au plus, nommés par le Conseil de Surveillance.

A la date du présent document, le Directoire de Radiall est ainsi composé :

- Monsieur Pierre GATTAZ, Président ;
- Monsieur Dominique BUTTIN, membre et Directeur Général ;
- Monsieur Guy DE ROYER, membre et Directeur Exécutif Finances et Juridique du Groupe.

### 4.2 Conseil de Surveillance

Le Directoire est contrôlé par un Conseil de Surveillance composé de trois (3) membres au moins et dix-huit (18) au plus.

A la date du présent document, le Conseil de Surveillance de Radiall est composé des sept (7) membres suivants :

- Monsieur Yvon GATTAZ, Président ;
- Monsieur Bruno GATTAZ, Vice-président ;
- Madame Alicia GATTAZ.
- Monsieur Mathieu GATTAZ ;
- Madame Roselyne GATTAZ ;
- Monsieur Didier LOMBARD ;
- Monsieur Marc VENTRE ;

## 5. INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le présent document incorpore par référence le Rapport Annuel et le Rapport Semestriel.

Les communiqués financiers publiés par la Société sont disponibles sur son site internet (<https://www.radiall.com/about/investisseurs/communiqués-de-presse>).

### 5.1 Information financière annuelle 2015

Les comptes consolidés et les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, les rapports des Commissaires aux Comptes et le rapport de gestion du Directoire de la Société sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 figurent dans le Rapport Annuel.

## 5.2 Chiffre d'affaires du premier trimestre 2016

La Société a diffusé le 14 avril 2016 un communiqué de presse relatif à son chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2016 :

### Chiffre d'affaires solide au 1<sup>er</sup> trimestre 2016

(M€) – IFRS – au 31 mars	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	Var. (%)
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>79,0</b>	<b>77,2</b>	<b>+2,3%</b>

A l'issue de son 1<sup>er</sup> trimestre 2016, Radiall a enregistré un chiffre d'affaires de 79,0 M€, en croissance de 2,3% en référence à un 1<sup>er</sup> trimestre 2015 qui avait été le trimestre le plus élevé de l'année 2015. Par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015, l'activité sur ce 1<sup>er</sup> trimestre ressort en progression séquentielle de 8,0 %. A taux de change et périmètre constants, elle ressort en décroissance de 1,0% en raison principalement de l'activité de Van-System consolidée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Le chiffre d'affaires du trimestre a été porté par la bonne orientation des segments de l'Aéronautique civile et de l'Industriel, qui a bénéficié de la contribution de Van-System. Les autres marchés de la Défense et du Spatial et celui des Télécom sont quant à eux en légère décroissance.

Les zones Europe et Amériques sont en croissance. La Chine est en retrait en raison d'un effet de base défavorable.

Sur le 1<sup>er</sup> trimestre, le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'élève à 87,8% de l'activité globale.

### Perspectives

Le Groupe anticipe, malgré des pressions importantes sur les prix, une croissance modérée à taux de change constants de son chiffre d'affaires en 2016. Celle-ci repose sur la poursuite d'une activité Aéronautique civile qui devrait rester robuste, et une légère croissance des ventes sur les autres secteurs.

Le Groupe reste toutefois prudent, compte tenu de l'environnement économique très incertain et de la volatilité structurelle de certains de ses marchés, comme les Télécom, en particulier en Chine.

### Prochains rendez-vous :

- Assemblée Générale : **jeudi 12 mai 2016**
- Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2016 : **mercredi 13 juillet 2016**.

## 5.3 Chiffre d'affaires du premier semestre 2016

La Société a diffusé le 13 juillet 2016 un communiqué de presse relatif à son chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre 2016 :

### Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2016 : + 5,5 %

(M€) – IFRS – au 30 juin	2016	2015	Var. (%)
1 <sup>er</sup> trimestre	79,0	77,2	+2,3%
2 <sup>ème</sup> trimestre	76,5	70,1	+9,1%
1 <sup>er</sup> semestre	155,4	147,3	+5,5%

### Croissance de l'activité au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 : +9,1%

Radiall a réalisé au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, un chiffre d'affaires de 76,5 M€, en croissance de 9,1 % par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice précédent. Hors consolidation de l'activité de la société Van-System en 2016, l'activité du trimestre ressort en hausse de 7,7% à taux de change et périmètre constants.

Radiall réalise au cours du semestre écoulé une croissance conforme à ses anticipations de début d'année. Le chiffre d'affaires au 30 juin 2016 s'élève à 155,4 M€, soit une progression de 5,5% par rapport à la même période de 2015. A taux de change et périmètre constants, l'activité ressort en croissance de 3,1% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Sur le semestre, tous les segments d'activité à l'exception du Spatial sont en croissance. L'Aéronautique civile a été solide, la Défense et les Télécoms affichent également des signes de croissance encourageants. Le secteur Industriel ressort en hausse en raison notamment de la consolidation sur le semestre de l'activité Van-System.

Avec les croissances observées en Amérique du Nord et en Europe, et malgré une activité en retrait en Chine, Radiall conforte sa présence à l'International dont la part a représenté 88,1% du chiffre d'affaires sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

### Perspectives

Dans un contexte de pressions importantes sur les prix et de marché de la connectique peu dynamique, Radiall continuera à s'appuyer sur la robustesse de son segment Aéronautique civile et sur la bonne orientation de ses ventes sur les autres secteurs et vise au 2<sup>ème</sup> semestre un chiffre d'affaires proche de celui réalisé au 1<sup>er</sup> semestre.

Le Groupe reste toutefois prudent compte tenu de l'environnement économique très incertain et de la volatilité structurelle de certains de ses marchés comme les Télécoms en particulier en Chine.

**Prochain rendez-vous** : Résultats semestriels 2016 : 7 septembre 2016.

## 5.4 Résultats semestriels 2016

La Société a diffusé le 7 septembre 2016 un communiqué de presse relatif aux résultats pour le premier semestre 2016 :

**Résultats semestriels 2016**  
**Croissance du chiffre d'affaires : +5,6%**  
**Hausse du résultat opérationnel courant : +15,0%**

IFRS – au 30 juin (en millions d'euros)	S1 2016	S1 2015	Var.
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>155,5</b>	147,3	+ 5,6%
<b>Résultat opérationnel courant</b> En % du CA	<b>25,3</b> <b>16,3%</b>	22,0 14,9%	+ 15,0%
<b>Résultat opérationnel</b> En % du CA	<b>25,3</b> <b>16,3%</b>	22,0 14,9%	+ 15,0%
<b>Résultat net</b> En % du CA	<b>16,3</b> <b>10,5%</b>	15,0 10,2%	+ 8,7%
<b>Résultat net part du Groupe</b> En % du CA	<b>16,1</b> <b>10,3%</b>	13,9 9,4%	+ 15,9%

### Activité en croissance sur la plupart des marchés

Radiall réalise au 1<sup>er</sup> semestre 2016 un chiffre d'affaires de 155,5 M€, en progression de 5,6% par rapport à la même période de l'exercice précédent. A taux de change et périmètre constants, l'activité ressort en croissance de 3,2%.

Sur la période tous les segments de marché, à l'exception du Spatial, sont en progression. L'Aéronautique, dont la part dans le chiffre d'affaires de Radiall continue à progresser, poursuit sa dynamique depuis le début de l'exercice. L'Industriel ressort en hausse en raison de l'acquisition de Van-System. Enfin les Telecom sont en progression grâce notamment à un effet de base favorable.

Les ventes à l'international, portées par la croissance en Amérique du Nord et la consolidation depuis le 2<sup>nd</sup> semestre 2015 de Van-System en Europe, ont représenté 88,1% du chiffre d'affaires semestriel du Groupe.

**Rentabilité opérationnelle courante à 16,3% du chiffre d'affaires**

*Le résultat opérationnel courant du 1<sup>er</sup> semestre 2016 s'élève à 25,3 M€, en hausse de 15,0% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent, soit 16,3% du chiffre d'affaires (14,9% du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2015).*

*Cet accroissement de la profitabilité, résulte de la croissance générale de l'activité, d'un bon contrôle des marges malgré les pressions sur les prix, d'une progression limitée des charges en particulier externes et du maintien d'une parité \$/€ favorable.*

#### **Résultat net part du Groupe à 10,3% du chiffre d'affaires**

*Le profit net part du Groupe sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016 s'élève à 16,1 M€, en hausse de 15,9% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015, soit 10,3% du chiffre d'affaires (9,4% du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2015).*

#### **Structure bilancielle solide et maintien d'une trésorerie nette d'endettement de 60,7 M€**

*Au 30 juin 2016, le Groupe dispose d'un bilan toujours solide avec des capitaux propres de 209,1 M€, d'un poste trésorerie disponible de 75,8 M€, et d'une trésorerie nette d'endettement positive de 60,7 M€ contre 61,7 M€ à fin décembre 2015 et 61,0 M€ à fin juin 2015.*

*Les flux de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 18,6 M€ sur le semestre, contre 6,1 M€ générés en 2015. Cet accroissement provient d'une hausse de la capacité d'autofinancement à 31,3 M€ contre 25,3 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2015, et d'un ralentissement de la croissance du besoin en fonds de roulement (5,5 M€ sur la période).*

*Après impacts des décaissements net d'investissements de 7,3 M€ proche des 7,6 M€ constatés lors de la même période de 2015, et des autres flux qui incluent principalement le versement de dividendes pour 4,9 millions d'euros et un rachat d'actions propres pour 6,6 M€, la trésorerie brute du Groupe s'élève au 30 juin 2016 à 75,8 M€ contre 78,0 M€ à fin décembre 2015.*

#### **Perspectives 2016**

*Continuant à s'appuyer sur la robustesse de son segment Aéronautique civile et sur une orientation satisfaisante de ses ventes sur la plupart des autres secteurs, Radiall vise au 2<sup>nd</sup> semestre l'atteinte d'un chiffre d'affaires et d'une profitabilité opérationnelle proches des niveaux réalisés au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice.*

*Le Groupe reste toutefois prudent dans le contexte d'un marché de la connectique peu dynamique, de pressions importantes sur les prix, et de la volatilité structurelle de certains de ses marchés comme les Télécoms notamment en Chine.*

**Prochain rendez-vous : Rapport Financier Semestriel 2016 : 14 septembre 2016.**

Extraits du Rapport Semestriel de la Société :

## 2.1. Bilan consolidé condensé au 30 juin 2016

	Notes	30 Juin 2016	31 Décembre 2015
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Immobilisations incorporelles	Note 5	12 578	11 637
Ecart d'acquisition	Note 5	12 355	12 631
Immobilisations corporelles	Note 6	62 799	63 703
Titres des entreprises associées et coentreprises	Note 7	2 309	2 074
Immobilisations financières	Note 8	365	1 983
Impôts différés actifs		6 114	4 564
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>96 520</b>	<b>96 592</b>
Stocks	Note 9	60 216	57 329
Créances clients et comptes rattachés	Note 10	52 674	49 517
Autres créances		12 016	14 272
Impôts sur le résultat		8 984	8 606
Autres actifs financiers de gestion de trésorerie		5 260	5 009
Trésorerie et équivalents de trésorerie actif		70 505	73 025
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>209 654</b>	<b>207 758</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>306 174</b>	<b>304 350</b>
Capital		2 816	2 816
Primes		11 929	11 929
Réserve groupe		163 000	146 040
Ecart de conversion		13 459	16 099
Résultat part du groupe		16 067	28 880
Intérêts minoritaires		1 852	2 183
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Note 11	<b>209 125</b>	<b>207 948</b>
Impôts différés passifs		5 613	5 236
Dettes financières à long terme	Note 13	12 921	14 087
Provisions non courantes	Note 12	11 758	10 383
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>30 292</b>	<b>29 706</b>
Dettes financières à court terme	Note 13	2 154	2 256
Dettes fournisseurs		32 218	27 621
Autres dettes	Note 14	28 656	34 854
Provisions courantes	Note 12	979	1 009
Impôts sur le résultat		2 751	957
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>66 758</b>	<b>66 697</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>306 174</b>	<b>304 350</b>

## 2.2. Compte de résultat consolidé condensé au 30 juin 2016

	Notes	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<i>(en milliers d'euros)</i>			
<b>Chiffre d'Affaires</b>	Note 4	<b>155 487</b>	<b>147 273</b>
Autres produits d'exploitation		0	0
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>155 487</b>	<b>147 273</b>
Achats consommés		-41 136	-39 683
Variation des stocks d'en cours et de produits finis		146	-127
Charges de personnel	Note 17	-57 549	-55 069
Charges externes		-24 118	-23 753
Impôts et taxes		-1 702	-1 871
Autres produits et charges d'exploitation		90	274
Dépreciations de l'actif non courant	Note 19	-5 783	-5 056
Dépreciations de l'actif courant et dotations aux provisions		-392	-338
Quote-part de résultat des entreprises associées		258	346
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>25 301</b>	<b>21 997</b>
<b>Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires</b>		<b>16,27%</b>	<b>14,94%</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants			
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>25 301</b>	<b>21 997</b>
<b>Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires</b>		<b>16,27%</b>	<b>14,94%</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		234	437
Coût de l'endettement financier brut		-357	-328
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-123</b>	<b>110</b>
Autres produits et charges financières	Note 20	-1 196	-1 730
Charges d'impôt	Note 16	-7 659	-5 367
<b>Résultat Net</b>		<b>16 323</b>	<b>15 011</b>
Résultat Minoritaire		256	1 152
Résultat Net Part Groupe		16 067	13 859
Résultat par action (en euros)	Note 11	9,22	7,65
Résultat dilué par action (en euros)	Note 11	9,22	7,65

## 2.3 Etat du résultat global consolidé condensé

	30 juin 2016	31 Décembre 2015	30 Juin 2015
<b>Résultat net de la période</b>	<b>16 323</b>	<b>29 351</b>	<b>15 011</b>
Reconnaissance des gains (et pertes) actuariels sur les engagements de retraite en autres éléments du résultat global	-1 351	455	0
Impôts différés sur les reconnaissances de gains et pertes actuariels	450	-152	0
<b>Eléments non recyclables en compte de résultat</b>	<b>-901</b>	<b>303</b>	<b>0</b>
Gains (pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture	-70	762	748
Impôts différés sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers	23	-254	-249
Ecart de conversion	-2 702	8 514	7 462
<b>Eléments recyclables en compte de résultat</b>	<b>-2 749</b>	<b>9 022</b>	<b>7 961</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>-3 650</b>	<b>9 325</b>	<b>7 961</b>
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>	<b>12 673</b>	<b>38 675</b>	<b>22 972</b>
Attribuables aux			
- actionnaires de Radiall SA	12 480	38 154	21 046
- intérêts minoritaires	192	521	1 925

## 2.4. Tableau des flux financiers consolidés condensés

	1 <sup>er</sup> semestre 2016	1 <sup>er</sup> semestre 2015
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Résultat groupe	16 067	13 859
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	256	1 152
Résultats non distribués des entreprises associées	-258	-347
Dotations nettes aux amortissements	5 316	5 187
Variation nettes des provisions	2 168	-202
Variation de juste valeur sur couverture non efficace	-273	-124
+/- Values de cession	13	79
Charges d'intérêt	357	328
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	7 659	5 367
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>31 306</b>	<b>25 299</b>
Variation de stocks	-3 586	-1 177
Variation des créances d'exploitation	-3 413	-4 962
Variation des dettes d'exploitation	4 989	-1 087
Variation des autres actifs et passifs	-3 465	-4 313
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-5 474</b>	<b>-11 539</b>
<b>Intérêts décaissés</b>	<b>-359</b>	<b>-333</b>
<b>Impôts décaissés</b>	<b>-6 918</b>	<b>-7 289</b>
<b>Flux de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>18 554</b>	<b>6 138</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-960	-953
Acquisition d'immobilisations corporelles	-6 184	-5 111
Acquisition d'immobilisations financières	-167	-1 790
Cessions d'immobilisations - Corporelles et Incorporelles	0	261
Cession et Remboursement d'immobilisations financières	6	12
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-7 305</b>	<b>-7 581</b>
Dividendes versés aux actionnaires de RADIALL	-4 342	-4 527
Dividendes versés aux minoritaires	-523	
Achats et cessions d'actions propres	-6 630	
Encaissements provenant des emprunts	200	
Remboursement d'emprunts	-1 384	-661
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-12 679</b>	<b>-5 188</b>
<b>Incidence des variations de taux de change et de périmètre</b>	<b>-839</b>	<b>2 204</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-2 269</b>	<b>-4 429</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>78 034</b>	<b>79 092</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>75 765</b>	<b>74 664</b>

## 2.5. Variation des capitaux propres consolidés condensés

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31/12/2014 *</b>	<b>1 848 124</b>	<b>2 817</b>	<b>11 929</b>	<b>158 169</b>	<b>6 771</b>	<b>179 688</b>	<b>9 055</b>	<b>188 744</b>
Autres éléments du résultat global				811	8 464	9 275	50	9 325
Résultat de la période				28 880		28 880	471	29 351
Dividendes				-4 527		-4 527	-306	-4 833
Actions propres				-7 800		-7 800		-7 800
Mouvement de périmètre				-614	863	249	-7088	-6 839
<b>Capitaux propres au 31/12/2015</b>	<b>1 848 124</b>	<b>2 817</b>	<b>11 929</b>	<b>174 918</b>	<b>16 098</b>	<b>205 764</b>	<b>2 181</b>	<b>207 948</b>
Autres éléments du résultat global				-947	-2 639	-3 586	-63	-3 650
Résultat de la période				16 067		16 067	256	16 323
Dividendes				-4 342		-4 342	-523	-4 865
Actions propres				-6 630		-6 630		-6 630
Mouvement de périmètre				-2		-2	2	0
<b>Capitaux propres au 30/06/2016</b>	<b>1 848 124</b>	<b>2 817</b>	<b>11 929</b>	<b>179 063</b>	<b>13 459</b>	<b>207 270</b>	<b>1 852</b>	<b>209 125</b>

\* retraités selon IFRIC21

### 5.5 Chiffres d'affaires du troisième trimestre 2016

La Société a diffusé le 13 octobre 2016 un communiqué de presse relatif à son chiffre d'affaires pour le troisième trimestre 2016 :

**Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre : + 10,1%**  
**Chiffre d'affaires cumulé des 9 premiers mois 2016 : + 7,0%**

Chiffre d'affaires consolidé (M€)	2016	2015	Var.
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>79,0</b>	<b>77,2</b>	<b>+2,3%</b>
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>76,5</b>	<b>70,1</b>	<b>+9,2%</b>
<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>76,6</b>	<b>69,6</b>	<b>+10,1%</b>
<b>Total 9 mois</b>	<b>232,1**</b>	<b>216,8*</b>	<b>+7,0%</b>

\* dont chiffre d'affaires de 0,9 M€ réalisé par Van-System depuis le 1<sup>er</sup> août 2015

\*\* dont chiffre d'affaires de 5,6 M€ réalisé par Van-System depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016

#### Hausse du chiffre d'affaires au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016

Au 3<sup>ème</sup> trimestre de son exercice 2016, Radiall enregistre un chiffre d'affaires de 76,6 M€, en hausse de 10,1% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice précédent. A taux de change et à périmètre constants, l'activité sur la période ressort en augmentation équivalente par rapport à 2015. La croissance du 3<sup>ème</sup> trimestre a bénéficié en particulier d'une excellente activité Télécom et d'un effet de base favorable.

Sur les neufs premiers mois de l'année 2016, le chiffre d'affaires s'élève à 232,1 M€, en progression de 7,0% par rapport à la même période de 2015. A périmètre et taux de change constants, l'activité est en croissance de 5,4%.

Depuis le début de l'exercice, tous les segments d'activité à l'exception du Spatial sont en croissance. Les Télécoms affichent la croissance la plus importante. Le secteur Industriel, qui bénéficie de la consolidation sur les 9 mois de l'activité Van-System contre 2 mois en 2015, ressort en hausse sensible. L'Aéronautique civile, activité principale du Groupe, confirme sa robustesse et le segment de la Défense reste bien orienté.

Fort de la bonne orientation des ventes hors France, Radiall maintient sa forte présence à l'International dont la part a représenté 88,0% du chiffre d'affaires à fin septembre 2016

#### Perspectives

L'évolution satisfaisante des ventes sur la plupart de ses marchés conduisent Radiall à confirmer au 2<sup>nd</sup> semestre, l'atteinte d'un chiffre d'affaires et d'une rentabilité opérationnelle proches des niveaux réalisés au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice.

**Prochain rendez-vous : Chiffre d'affaires 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 : 13 janvier 2017.**

## 6. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 12 MAI 2016

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 12 mai 2016 a adopté les résolutions suivantes :

### De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Affectation du résultat et fixation du dividende à 2,50 € par action ;
- Approbation des conventions soumises à l'article L. 225-86 du Code de commerce ;
- Fixation du montant annuel des jetons de présence ;
- Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions ;
- Avis consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 aux membres du Directoire ;

### De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues.

## 7. AUTRES ÉVÈNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL

Les communiqués publiés par la Société sont disponibles sur son site internet (<https://www.radiall.com/news/pressreleases>).

### 7.1 Annonce de la désignation d'un expert indépendant par le Conseil de Surveillance

Le 11 octobre 2016, la Société a publié le communiqué de presse suivant relatif au projet d'offre publique d'achat simplifiée envisagée par Hodiall et les autres membres du Concert Gattaz sur les actions la Société :

#### ***Désignation d'un expert indépendant par le Conseil de Surveillance***

*Le Conseil de Surveillance de la société Radiall (la « Société ») s'est réuni ce jour et a pris acte du dépôt auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), le 10 octobre 2016, du projet d'offre publique simplifiée visant les actions de la Société (l'« Offre »), en lien avec la radiation de ses titres, initiée par la société Hodiall et les autres membres du concert Gattaz (le « Concert »).*

*Il est précisé que le Concert détient au jour du dépôt du projet d'Offre 1.600.949 actions et 3.104.209 droits de vote de la Société, représentant 92,17% du capital et 95,80% des droits de vote.*

*Dans ce cadre, le Conseil de Surveillance a désigné le cabinet Ledouble, représenté par Monsieur Cretté, en qualité d'expert indépendant qui sera chargé d'émettre, en application de l'article 261-1 I, 1° du règlement général de l'AMF, un rapport sur les conditions financières du projet d'offre publique.*

*Le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé du Conseil de Surveillance de Radiall figureront dans le projet de note en réponse établi par Radiall, qui sera soumis au visa de l'AMF selon les modalités prévues par la réglementation applicable.*

### 7.2 Annonce de la décision positive d'Euronext Paris relative à la demande de radiation déposée par Radiall

Le 9 décembre 2016, la Société a publié le communiqué de presse suivant relatif à la décision d'Euronext Paris concernant la demande de radiation déposée par Radiall :

*Radiall a pris connaissance, ce jour, de la décision positive des organes compétents d'EURONEXT Paris en réponse à la demande de radiation qu'elle avait déposée, le 25 novembre 2016, sur le fondement du nouvel article P 1.4.2. des règles de marché révisées en juillet 2015. La radiation interviendra automatiquement à l'issue de l'OPAS dont la conformité sera examinée prochainement par le Collège de l'AMF.*

*Afin d'associer l'ensemble de ses actionnaires à la satisfaction de voir ainsi l'aboutissement des efforts qu'elle a consentis depuis près de 7 ans pour obtenir sa radiation, Radiall a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine assemblée générale annuelle en mai 2017 le versement d'un dividende exceptionnel d'un montant de 1,30 euro par action.*

### 7.3 Avis favorable du Conseil de Surveillance de Radiall et mise à disposition du projet de note en réponse

Le 12 décembre 2016, la Société a publié un communiqué de presse relatif à l'avis favorable du Conseil de Surveillance de Radiall et à la mise à disposition du projet de note en réponse, dont le dépôt auprès de l'AMF est intervenu le même jour.

Le communiqué de presse reprend ainsi les conclusions du rapport remis le 9 décembre 2016 à la Société par le cabinet Ledouble, qui a été désigné le 11 octobre 2016, en application de l'article 261-1 I, 1° du règlement général de l'AMF, en qualité d'expert indépendant afin d'établir un rapport sur les conditions financières de l'Offre, tant pour l'actionnaire qui viendrait à l'Offre que pour celui qui ne suivrait pas l'Offre :

*« A l'issue de nos travaux de valorisation de l'Action et de l'analyse d'ensemble de l'Offre qui n'est pas juridiquement un retrait obligatoire, nous formulons les constats suivants :*

- *Le niveau de prime extériorisée par le Prix d'Offre, sur la valeur intrinsèque de l'Action, est cohérent avec la moyenne historique des primes offertes, par référence à ce critère d'évaluation, sur l'ensemble des offres publiques ; il nous paraît couvrir, pour l'actionnaire apportant ses titres à l'Offre, à la fois :*
  - *la perte de liquidité, à relativiser au regard des faibles volumes de titres Radiall SA échangés en bourse ;*
  - *la restriction des informations publiques ayant bénéficié jusqu'alors aux actionnaires minoritaires du fait de la cotation de leurs titres, par définition difficilement chiffrable ;*
  - *la rétrocession des coûts inhérents à la cotation que la Radiation permettra d'économiser.*
- *Dans un contexte de concentration du secteur de la connectique, l'évaluation analogique de l'Action par des multiples de groupes de taille plus importante que celle de Radiall, et dont le modèle économique est différent, s'avère supérieure à sa valeur intrinsèque pour des raisons que nous avons analysées et qui ne permettent pas de considérer que cette approche au cas présent soit adaptée.*

*Dans les circonstances qui viennent d'être rappelées, nous sommes d'avis que le Prix d'Offre de 255 € est équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires de Radiall SA apportant leurs titres à l'Offre ; nous considérons par ailleurs que l'Offre ne préjudicie pas aux intérêts des actionnaires hors Concert désireux de conserver leurs titres, dans les conditions que nous avons précisées. »*

Le communiqué de presse présente également l'avis motivé du Conseil de Surveillance, émis le 9 décembre 2016 à l'unanimité de ses membres :

*« Compte tenu des éléments qui lui ont été soumis, l'Offre liée à la Radiation est dans l'intérêt de la Société, de ses salariés et de ses actionnaires, l'expert indépendant ayant bien précisé que l'Offre ne préjudiciait pas aux intérêts des actionnaires hors Concert désireux de conserver leurs titres, ce qui justifie également que Radiall favorise son refinancement en confirmant l'engagement pris de racheter à 240 euros chacune des actions qui auraient été cédées à l'Initiateur, celui-ci ayant en revanche décidé de supporter seul la charge des 15 euros supplémentaires, au moyen de sa quote-part du dividende exceptionnel de 1,30 euro par action dont le versement sera soumis à la prochaine assemblée générale en mai 2017. »*

Enfin, le communiqué rappelle que *« la Société rachètera ensuite (au prix de 240 euros) l'ensemble des actions qui auront éventuellement été apportées à l'OPAS initiée par le Concert (l'« Offre » ou l'« Offre liée à la Radiation »), de façon à ce que l'Initiateur puisse rembourser l'emprunt bancaire qui aura servi à leur acquisition.*

*Ces actions seront finalement annulées dans le cadre d'une réduction de capital, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en date du 12 mai 2016 (huitième résolution), entraînant ainsi un effet relatif pour l'ensemble des actionnaires de Radiall n'ayant pas apporté leurs titres à l'Offre liée à la Radiation. »*

Le texte intégral du communiqué de presse est disponible sur le site internet de la Société ([https://www.radiall.com/media/20161209\\_Radiall\\_Projet\\_de\\_note\\_en\\_reponse.pdf](https://www.radiall.com/media/20161209_Radiall_Projet_de_note_en_reponse.pdf)).

## **8. ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ RELATIVE AU PRÉSENT DOCUMENT**

*« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 23 décembre 2016 auprès de l'AMF et sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n° 2006-07, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Hodiall et les autres membres du concert Gattaz et visant les actions de la société Radiall.*

*Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »*

Paris, le 23 décembre 2016,

Radiall  
Représentée par Monsieur Pierre GATTAZ, Président du Directoire